

Compte rendu - réunion du collège du 9 JANV 2026 -

Présents : Rosy ALLEMAND, Bernard DUMAS, Patrick DAL MOLIN, Christian LLOPIS, Jacques ROUMEGOUX, Agnès SENICOURT, Rolland SOLINS

Excusés : Franck BAROST, Jenny LOFFELHOLZ, Patrick GENAY

I. Adoption CR du 9 décembre 2025

- compte rendu adopté à l'unanimité

II. Préambule

- Plusieurs membres préviennent qu'ils devront quitter la réunion vers 19h
- Agnès Sencicourt demande que dorénavant, non seulement soit adopté le compte rendu mais aussi que soit vérifié que les décisions et engagements pris aient été respectés. Elle a dû compléter au dernier moment le dossier senior (qui reste incomplet car sans bilan financier) et refusera désormais de faire ce genre de chose pour laquelle elle n'avait pas pris la responsabilité.
Afin d'assurer un fonctionnement correct, Agnès Senicourt propose que chacun prenne en charge un dossier et en soit responsable.
Un débat s'engage.
Rolland Solins rappelle que chacun fait au mieux selon ses compétences, capacités et disponibilités. Il rappelle aussi le faible nombre de bénévoles impliqués dans les différents projets.

III. Nomination d'un trésorier adjoint

Nomination – Le conseil collégial désigne M. Christian LLOPIS, membre titulaire du conseil collégial de Gard O véLO depuis le 14 mars 2025, au poste de trésorier adjoint de l'association à compter de ce jour.

Mandat – Le mandat du trésorier adjoint est renouvelable chaque année sur décision du conseil collégial.

Attributions – Le trésorier adjoint assistera le trésorier dans :

- La tenue de la comptabilité et la vérification des pièces justificatives.
- La préparation des budgets, des rapports financiers et des documents de suivi.
- La gestion des opérations courantes (paiements, encaissements) du compte bancaire de l'association n° 88221464969 domicilié à la Banque Populaire du Sud, agence de Remoulins.

Entrée en fonction – La prise de fonction est effective à compter du 6 janvier 2026.

- cf annexe 2 -

IV. Questions liées au dernier CR

- Dossier Lafoux / Remoulins : Agnès Senicourt sera présente aux vœux du maire de Remoulins. A cette occasion si M. Cartailier aborde le sujet, Agnès Senicourt l'interpellera sinon l'association

demandera une entrevue.

- Enquête publique TER : Rolland Solins rédigera une contribution au nom de l'association. Chacun est invité à en faire une à titre privé.

V. ATELIERS

- **Chantier atelier fixe** : sujet non abordé
- **Ateliers fixe** : Jenny Hoffelholz accepterait-elle d'être référente (responsable ?) pour les ateliers fixes ?
- Vente de vélos ou don : on peut faire ce que faisait Franck Barost à savoir utiliser facebook avec photos des vélos etc. Agnès Senicourt se propose d'en faire le suivi.
- S'inscrire sur DORA : des renseignements sont pris sur cette plate-forme afin de préciser les attendus. La décision de s'inscrire ou non sera prise au prochain conseil. B. Dumas se propose éventuellement de s'occuper de ce dossier. Voir en annexe quelques documents pour se faire une idée
- Une fiche décharge est ajoutée au classeur : veiller à la faire compléter et tenir un compte précis des vélos vendus
- Don de casque : afin de ne pas prendre de risque de sécurité l'association ne reprendra et/ou ne donnera des casques d'occasion (en particulier les casques enfants). Les casques noirs neufs achetés par l'association pour la vélo école ne doivent pas être donnés.
- **Ateliers mobile** : Jacques Roumégoux rappelle que le planning se trouve sur le fichier d'inscription et est mis à jour au gré des propositions de Thomas Michaelis

VI. Remise en selle

- planning et responsable ? – sujet non abordé
- Nouvelle formation IMV ? qui ? on cherche un Remoulois ? Sujet non abordé

VII. Balades

- Remoulins avec Luc Vincent OK sur le principe, lui proposer une date – sujet non abordé
- «Avril en balade» : la date du dimanche 26 avril est retenue – J. Roumégoux se charge des démarches administratives et de l'organisation. Au programme de cette balade : départ/arrivée Remoulins et visite guidée/commentée des chapelles de Castillon et St Hilaire – environ 20-25 km

VIII. Trésorerie

- 2025 : un fichier adhérents a été tenu par Agnès Senicourt pour l'AG

- 2026 : [nouveau fichier partagé](https://gardovelo.frama.space/s/r3DNnFapHPCPXns) accessible aux membres du CA – toujours à la même adresse (<https://gardovelo.frama.space/s/r3DNnFapHPCPXns>) – et mis à jour par Agnès Senicourt et/ou Jacques Roumégoux.
- Agnès Senicourt rappelle que le remboursement des frais (transports des cycles... pour la remise en selle) à Patrick Genay en 2025 n'a pas été effectué
- Agnès Senicourt remet 20 € à P. Dal Molin pour deux adhésions
- Il est rappelé que Jenny Hoeffelhotz doit 10 € pour une adhésion et que l'association doit lui rembourser : 2x W40 : 19,38 €
- Patrick Dal Molin voit Patrick Genay afin de lui communiquer les adhésions à faire aux associations suivantes :
 - FUB, AF3V, Via Domitia (20 €), Crocovélo, association des usagers TER-SNCF de la rive droite du Rhône, Entre Garrigue et Gardon (10 €), La Ressourcerie du Pont du Gard (10 €), Le Vallon d'Escaunes à Cantarelles (10 €)
 - Concernant le bilan financier, il semble que le montant de la vente des vélos ne soit pas exact : Rosy déclare avoir à elle seule vendu 3 vélos à 30 € chacun à corriger dans le bilan financier 2025 et mieux s'organiser pour noter les montants encaissés au fur et à mesure : marquer sur la fiche de décharge le montant de la vente séparément des 10 € d'adhésion

IX. **Prépa AG du 27 mars**

- sujet non abordé

X. **Questions diverses**

- .Communication aux adhérents et sympathisants relance adhésions (Ré)adhésions : un mail est envoyé par Agnès Senicourt aux adhérents 2025 afin de solliciter leur réadhésion. Jacques Roumégoux fera une relance aux anciens adhérents et sympathisants.
- Réunion tourisme 19 février 9h30 Uzès : sujet non abordé
- rencontre candidat mairie de Comps ? sujet non abordé
- Bernard Dumas demande que soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil collégial le sujet suivant : participation au collectif voie verte rive gauche du Rhône entre Rognonas et Beaucaire
- prochaine réunion du conseil collégial le mardi 3 février 2026 à partir de 17 h 30 même lieu. Librairie-salon de thé «Le Millefeuilles» 11 avenue G. Perret 30210 Remoulins.

Fin de la réunion à 19 h 15

Le secrétaire de séance Jacques Roumégoux

Annexes :

* annexe 1 : plateforme DORA

- lien internet de la plateforme [DORA](#)

- cf mail du 2 janvier 2026 de :

Sébastien VALERY

Chargé de mission Gard

07 75 67 01 31

coordination30@mobin-solutions.fr | mobin-solutions.fr

Pour rappel, **DORA** (DORA.gouv) est une plateforme de référencement des services, destinée aux professionnels de l'insertion, afin de faciliter l'orientation des publics vers les dispositifs les plus adaptés. Dans la continuité du travail de référencement mené précédemment dans le cadre des comités locaux pour l'emploi (CLPE), nous souhaitons désormais engager une action de **diffusion de l'outil DORA** et de son référencement, en particulier sur les actions mobilité dans le Gard.

Vous trouverez en pièces jointes **un flyer** et **une affiche** présentant un premier niveau d'information sur l'application et ses usages. Nous vous invitons à les diffuser largement : ils contribueront à faire connaître DORA et à encourager le référencement des actions de mobilité dans le Gard.

Enfin, nous joignons également le rapport DORA réalisé précédemment pour votre information.

* annexe 2 :

Considérant :

- Que le conseil collégial souhaite créer une fonction de trésorier adjoint en son sein, pour assister et suppléer Monsieur Patrick Genay, trésorier.
- Que le quorum est atteint et que le conseil collégial peut valablement délibérer sur la nomination d'un trésorier adjoint, conformément à ses statuts.

Résolu :

1. **Nomination** – Le conseil collégial désigne **M. Christian LLOPIS**, membre titulaire du conseil collégial de Gard O vélo depuis le 14 mars 2025, au poste de trésorier adjoint de l'association à compter de ce jour.
2. **Mandat** – Le mandat du trésorier adjoint est renouvelable chaque année sur décision du conseil collégial.
3. **Attributions** – Le trésorier adjoint assistera le trésorier dans :
 - La tenue de la comptabilité et la vérification des pièces justificatives.
 - La préparation des budgets, des rapports financiers et des documents de suivi.
 - La gestion des opérations courantes (paiements, encaissements) du compte bancaire de l'association n° 88221464969 domicilié à la Banque Populaire du Sud, agence de Remoulins.
4. **Entrée en fonction** – La prise de fonction est effective à compter du 6 janvier 2026.
5. **Publication** – La présente délibération sera jointe au compte rendu du conseil collégial du 6 janvier 2026 disponible sur le site internet de Gard O vélo pour communication aux membres de l'association.